

La *BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AIGNÉ*

# Gazette #14



LA GAZETTE #14 - Mai 2025

Vie locale

## Aigné, une commune dynamique et animée

### DANS CE NUMÉRO

#### Citoyenneté

Un nouveau  
CMJ élu

#### Maison Pour Tous et Evénements

Une vie locale dynamique

#### Dossier central

Un budget responsable et  
sérieux dans un contexte  
national difficile



## Le mot du Maire

**Budget communal 2025:  
entre prudence  
et nécessité d'agir**

Chères Aignéennes, chers Aignéens,

C'est en cette saison printanière tant attendue où la nature se réveille et se renouvelle, moment idéal pour s'imprégner de cette belle énergie, que s'inscrit cette nouvelle Gazette d'Aigné qui a pour vocation de vous donner un écho humain et de proximité de la vie municipale.

Comme chaque année, le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget communal 2025 dans un contexte économique exigeant, marqué par la nécessité de maîtriser nos dépenses tout en répondant au mieux à vos besoins. Cet acte fondamental a nécessité de prendre des décisions qui, aussi difficiles soient-elles, nous semblent responsables pour ne pas obérer notre capacité d'investissement future et limiter le recours à l'emprunt.

Ce budget 2025 traduit un équilibre entre rigueur et continuité d'actions destinées à préserver des services publics de qualité, renforcer la sécurité, maintenir le soutien auprès de notre école et de notre tissu associatif, et développer des projets favorisant la transition énergétique dans une logique de durabilité.

Le monde change, certes, et si nous avons connu des moments plus fringants et des printemps plus cléments, notre engagement reste entier et nous gardons à l'esprit que notre capacité à nous adapter et à innover est infinie.

Parce que chaque décision prise avec responsabilité est un pas vers une commune plus forte, plus solidaire et plus attractive, ensemble, nous continuerons à faire d'Aigné un village où il fait bon vivre.

Bien à vous

**Karine Mullet, votre maire**

## Sommaire

- 3 Communication
- 4 Éducation et Citoyenneté
- 5 Maison Pour Tous
- 6-7 Vie locale
- 8-9 Dossier central
- 10 Cadre de vie
- 11 Vie économique

*Dans leur ambition de créer des temps de médiation, les « Heureux jardiniers » ont installé des carrés potagers dans l'école le 22 avril, avec l'appui de l'élu Joël Juillet, en présence des élèves et de l'équipe enseignante, qui en sont à présent les heureux utilisateurs.*



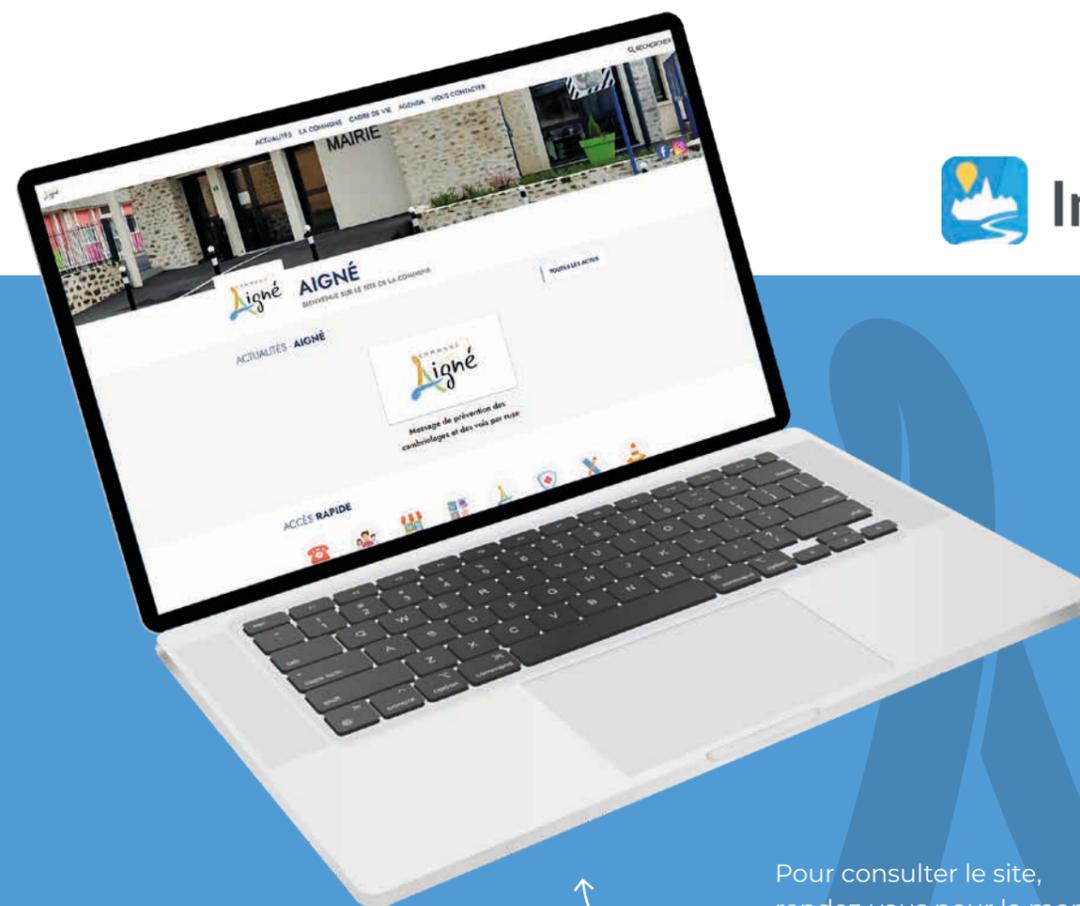
## Communication

### Nouveau site internet

Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement de notre nouveau site internet, conçu pour vous offrir une expérience plus moderne et plus intuitive. Développé sur la plateforme IntraMuros, ce nouvel outil établit un lien direct avec notre application, vous permettant ainsi d'accéder à des informations essentielles de manière simple et rapide.

Sur ce site, vous trouverez toutes les actualités de la commune mises à jour régulièrement, ainsi qu'un agenda complet des événements à venir. Nous avons également enrichi certaines sections pour vous fournir des informations plus détaillées concernant la vie municipale, la scolarité, l'enfance, la jeunesse, ainsi que la vie associative et économique de notre territoire.

Nous vous invitons à explorer ce nouveau site et à profiter de ses nombreuses fonctionnalités, qui visent à renforcer notre communication et à faciliter votre accès à l'information.



La Gazette d'Aigné n°14 - Mai 2025

Mairie d'Aigné  
3 rue de la mairie  
72650 Aigné  
02 43 25 32 01  
secretariat@aigne.fr

Directrice de la publication: Karine Mullet  
Conception: commission communication  
Rédaction: les élus du conseil municipal, les membres des associations.  
Photos: élus du conseil municipal, ACCLA  
Création graphique: ernestandco.fr  
Impression: imprimerie Berger, Rouillon  
Imprimé sur du papier 130gr 100% recyclé  
Distribution: les élus du conseil municipal

Nous suivre



aigne.fr



aigne72



comunedaigne



IntraMuros

Pour consulter le site,  
rendez-vous pour le moment sur  
**www.intramuros.org/aigne**  
et bientôt sur  
**www.aigne.fr**

# Éducation & citoyenneté

## Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été renouvelé!

En octobre 2024, après une élection disputée avec 20 candidats, les élèves de l'école ont choisi leurs 6 nouveaux représentants en CM1. Ils rejoignent leurs camarades désormais en CM2 et remplacent les anciens élus partis au collège.

### Les nouveaux élus de CM1:

Rachel Bonneau  
Roxane Caruso  
Juliette Jupin  
Léa Lefauchaux  
Juliette Lepourreau  
Enzo Thirouard

### Ils rejoignent:

Emma Bouyssou  
Axelle Chiquet  
Soline Lagarrigue  
Emmy Lemaire  
Calie Portier

Après plusieurs tours de vote, **Soline Lagarrigue** a été élue maire junior, **Emmy Lemaire** 1<sup>re</sup> adjointe et **Léa Lefauchaux** 2<sup>e</sup> adjointe.



Dès leurs premiers engagements, les jeunes élus ont participé à la commémoration du 11 novembre, en accompagnant Madame la Maire pour le dépôt de gerbe et en lisant un texte devant les habitants d'Aigné.

Ils étaient également présents lors de la cérémonie des vœux, où ils se sont présentés et ont adressé leurs meilleurs vœux aux personnes réunies pour cette occasion.

Les jeunes ont également recensé les propositions des 20 candidats à l'élection.

Leur prochaine mission sera de sélectionner celles qui pourront être réalisées avant la fin de l'année scolaire.

Mais une chose est sûre: ils ne manqueront pas d'organiser leur boum d'été pour le dernier jour d'école!



# Maison Pour Tous

## Un projet amené à être modifié qui s'inscrit dans un contexte budgétaire contraint

La rénovation et l'extension de l'ancienne école pourraient se faire en deux étapes à partir de 2026.

Le 28 janvier dernier le conseil municipal a validé à l'unanimité l'avant-projet définitif de la Maison pour Tous présenté par le cabinet d'architecte Bleu d'Archi.

Lieu de rencontre des individus et des groupes, le projet de Maison pour Tous veut conjuguer culture et convivialité en associant la bibliothèque agrandie à un tiers-lieu, pour être l'incarnation du vivre ensemble tout en redynamisant le centre bourg. Dans cette perspective, sa conception a été le fruit d'un projet participatif impliquant les habitants depuis juin 2022 dans un groupe de projet, qu'ils en soient ici remerciés.

Le contexte budgétaire actuel a contraint le conseil municipal, lors du vote du budget le 8 avril dernier, à opérer des arbitrages difficiles mais responsables en ne validant pas le plan de financement tel qu'il avait été initialement prévu. Si l'ambition et la mobilisation qui animent ce projet restent intactes, son articulation doit tenir compte de cette réalité économique et prendre une forme moins immédiate. En effet, il est à présent nécessaire de penser une façon dif-

férée de financer ce projet, pour qu'il puisse s'intégrer aisément dans le budget communal, en fléchissant des priorités dans la mise en œuvre progressive des travaux sur plusieurs exercices. Dans ce cadre, c'est la rénovation de la maison qui interviendrait en premier lieu.

Les nouvelles orientations de ce projet seront concertées entre les élus du conseil municipal et les habitants membres du groupe de travail, dans le respect de la démarche participative impulsée depuis le début de l'aventure.

**La rencontre qui a été créée entre tous ces habitants et la vie qui s'en dégage en dehors même des murs de la maison témoignent de cette démarche. Dans l'attente de concrétiser l'installation de cette dynamique dans la maison, évidemment les animations et les liens perdurent, et même, se renforcent.**

### Le tiers-lieu

géré par une association d'habitants se prépare sérieusement: un groupe de huit fondateurs se réunit chaque mois depuis décembre 2024 pour définir les bases solides de ce collectif d'habitants. Pour l'instant le choix juridique est de créer une section nouvelle de l'ACCLA, en réfléchissant à ses missions, son mode de fonctionnement, sa communication, ses occasions de se retrouver. Dans ce cadre, les rencontres initiées en 2024 sont confortées:

■ **Les rencontres jeux mensuelles** se poursuivent et depuis le 21 mars, une nouvelle plage horaire est proposée toutes les semaines: chaque vendredi de 20h à 22h à **la salle Tickenham**. Des séances à thème sont envisagées comme le tarot, le baby-foot...

■ **Les rencontres des jardiniers commencent une nouvelle saison** avec un projet en lien avec l'école, de la médiation et du partage d'expériences (voir p6).

L'objectif de toutes ces actions reste de créer du lien, de la convivialité pour que les habitants puissent se connaître, se divertir, s'informer, se cultiver, s'entraider et se retrouver autour de centres d'intérêt qu'ils aiment partager. N'hésitez pas à rejoindre le groupe ou à vous associer à ce projet en faisant part de vos idées, vos souhaits ou à vous informer davantage.

Le collectif:  
[maisonpourtousaigne@gmail.com](mailto:maisonpourtousaigne@gmail.com)

Le projet municipal:  
[maisonpourtous@aigne.fr](mailto:maisonpourtous@aigne.fr)

Ou via IntraMuros:  
Services/Vie locale/  
Associations/Vie Locale et  
Citoyenneté

# Vie locale



## Annnonce des événements de l'année 2025

**Aigné est une commune dynamique, capable de fédérer de nombreux acteurs autour de moments de vivre-ensemble. Que ce soit des initiatives portées par la municipalité ou le tissu associatif, nous pouvons tous être très fiers collectivement d'impulser autant d'élan et de vie dans nos projets. Le deuxième semestre 2025 sera donc marqué par des dates d'animations et de fêtes à noter dès à présent !**

### Jardins ouverts

Le groupe des « Heureux Jardiniers » a décidé de proposer pour la deuxième année une série de rendez-vous placés sous le signe de la passion du jardin, de la nature, des pratiques du jardinier à expérimenter et à partager. A retenir le calendrier suivant avec des visites de jardins particuliers, des ateliers de médiation et des visites de jardins ouverts au public toute l'année.



**17 mai:**  
visite du jardin de Bernard Jarossay, La Blotière, Aigné ;

**14 juin:**  
visite du jardin de Jean-Yves Fauveau, 16 rue Saint-Michel, Aigné ;

**13 septembre:**  
visite du jardin de Thomas Lunel, Le Fouillet, Aigné.

### 20 juin Fête de la musique



### 28 juin Fête de l'école

Fête de l'école organisée conjointement par l'école et l'association des parents d'élèves d'Aigné. Le matin sera dédié au spectacle des enfants, proposé par l'équipe enseignante à la salle Harvengt Lambert ; le déjeuner et l'après-midi seront assurés par l'APEA: repas, buvette, stands de jeux, bar à lots, tombola... Les recettes récoltées par l'APEA seront reversées à l'école pour accompagner les projets des enfants.

### 9 novembre Repas des séniors

Il marque le traditionnel rendez-vous annuel de convivialité et de partage pour les aînés de la commune.

### 11 novembre Cérémonie

Cérémonie officielle avec les élus du conseil municipal, du conseil municipal jeunes, les représentants des anciens-combattants pour célébrer l'armistice, la paix et la mémoire collective.



### 19 décembre Marché animé de Noël

Il est organisé par la mairie pour que les festivités de Noël illuminent le bourg d'Aigné.



## Bibliothèque Gaston Waringhien

### Des livres mais aussi des animations...

Au cours des permanences assurées par les bénévoles, les visiteurs peuvent consulter et emprunter différents ouvrages à destination de tous, prêtés par Sarthe Lecture ou acquis par la bibliothèque. Environ 3500 documents sont disponibles :

- romans,
- policiers,
- documentaires (cuisine, jardinage, tourisme, sport...),
- BD,
- Mangas,
- albums pour les enfants,
- magazines,

Mais l'équipe des bénévoles propose aussi des animations tout au long de l'année.



### Accueil des classes de l'école

Comme chaque année, depuis le début de l'année scolaire, les enfants des classes maternelles et de l'école primaire se sont rendus à la bibliothèque pour écouter en petits groupes une ou plusieurs histoires adaptées à leur tranche d'âge. Dans un second temps, chaque élève a pu choisir un livre à emporter en prenant le temps de parcourir les rayonnages. Les enfants montrent un réel intérêt pour cette activité en dehors de la classe mais qui se poursuit ensuite par un travail complémentaire avec les enseignants.

### Des lectures au relais petite enfance de l'intercommunalité à La Milesse

A l'occasion de la semaine nationale de la petite enfance, des animations sont organisées. C'est ainsi que deux bénévoles sont allées jeudi 20 mars lire des histoires aux très jeunes enfants accompagnés par leur assistante maternelle.



### Exposition et rencontre organisées dans l'année

Au mois de mai, dans le local de la bibliothèque derrière la salle Harvengt Lambert, les toiles de Michel Fourreaux, peintre amateur habitant Souillé, ont été exposées. Ses peintures à l'huile représentent surtout des paysages maritimes, ruraux mais aussi urbains comme plusieurs tableaux du vieux Mans.

Le 24 avril, Bernard N'Kaloulou, écrivain, conteur et fondateur de l'association France Congo, est venu présenter ses livres, les dédicacer et raconter des contes et histoires aux enfants.

- Permanences:**
- lundi (16h30-18h30),
  - mercredi (16h-18h),
  - jeudi (17h15-19h15)
  - le troisième samedi du mois.

Pour rappel, l'adhésion est gratuite et vous pouvez dès à présent consulter les informations sur le catalogue en ligne: [aigne-pom.c3rb.org](http://aigne-pom.c3rb.org)



# Un budget sérieux

## qui nécessite de calibrer les projets aux possibilités financières de la commune face au contexte national

Depuis plusieurs années, une succession de crises plonge le pays dans un climat d'incertitude et d'inquiétude pour l'avenir. En première ligne pour y faire face se trouvent les collectivités, dans l'obligation de répondre à des injonctions paradoxales: celles de l'Etat qui leur demande d'absorber des charges supplémentaires et de faire des économies à tous les niveaux avec des moyens ré-

duits de façon drastique ne permettant pas d'envisager raisonnablement la poursuite de projets structurants; et celles des administrés qui ont des besoins, des attentes, et des difficultés, auxquels nous devons de répondre avec des services publics de qualité et de proximité.

Dans ce contexte, il nous semble essentiel de rappeler que les collectivités locales, a contrario de

l'Etat, sont les seules à présenter des budgets équilibrés entre les dépenses et les recettes, et à ne contracter aucun emprunt pour financer les charges de fonctionnement. L'exercice budgétaire 2025 a été l'un des plus difficiles à établir par le conseil municipal car il a nécessité d'opérer des choix de raison pour en assurer son avenir.

## Une responsabilité nécessaire dans les orientations budgétaires prises par la municipalité

### DÉPENSES

- **Contenir les charges de fonctionnement en recherchant l'efficacité permanente de nos choix concernant les services à la population.**

La modification des statuts du SIVOM de l'Antonnière au 1er avril 2025 a été actée par arrêté préfectoral dans la perspective d'en alléger les compétences et donc les coûts tout en maintenant les services aux familles à hauteur de nos besoins réels.

- **Être prudents dans nos choix d'investissement en ayant conscience des coûts futurs de fonctionnement.**

La prudence s'impose quant au financement du projet de Maison pour Tous au regard des ressources estimées trop limitées à ce jour. Le financement du projet

n'a donc pas été intégré au budget 2025 mais reste d'actualité et sera retravaillé avec une perspective de lissage de l'investissement dans le temps.

### RECETTES

- **Augmenter notre capacité d'autofinancement en générant des recettes fiscales complémentaires.**

En perdant leur autonomie financière sous l'effet de transferts successifs de fiscalité locale, et sous l'effet des baisses des dotations de l'Etat, les collectivités voient leur capacité d'autofinancement se dégrader jusqu'à ne pouvoir emprunter pour financer leurs investissements.

Si cette action a été retardée autant que possible pour préserver le pouvoir d'achat, un ajustement des taux de fiscalité prenant en

compte une augmentation de 3% sera appliquée en 2025.

### Ajuster les coûts des services aux coûts de revient

Pour la restauration scolaire, le prix du repas n'a pas augmenté depuis 2022 alors même que l'inflation des produits n'a jamais été aussi frappante que ces deux dernières années. Une analyse des coûts de revient permettra d'ajuster les tarifs à la rentrée de septembre 2025 après avoir déterminé la part prise en charge par la collectivité et celle qui restera à la charge des familles.



Ce virage de sérieux et de responsabilité budgétaire est nécessaire dans le climat que nous connaissons. L'équipe municipale souhaite exprimer ces orientations

aux habitants d'Aigné avec clarté, transparence et pédagogie. L'objectif qui est poursuivi dans cette démarche est bien celui de garantir la réalisation de projets structu-

rants pour l'avenir de notre commune, pour la richesse de notre cadre de vie et la qualité de nos services publics.

## Des recommandations attendues par la Chambre Régionale des Comptes

Un contrôle des comptes et de la gestion sur la période 2019-2024 est actuellement en cours sur notre collectivité. Celui-ci est

certes destiné à vérifier la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes mais il permettra également de bénéficier de recom-

mandations pour améliorer notre efficacité et nous accompagner vers une gestion budgétaire optimisée.

## Des projets importants que l'équipe municipale porte avec optimisme et détermination, intégrés au budget primitif 2025

Parmi les projets majeurs auxquels l'équipe municipale est attachée, qui projettent Aigné dans le futur, retenons:

### Ecole

- Mise en place d'un portail famille numérisé pour simplifier les démarches des usagers
- Remplacement de la chaudière au sein de l'école maternelle.

### Citoyenneté

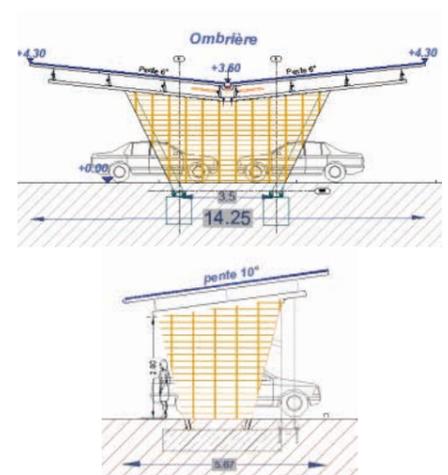
- Installation de caméras de vidéo de protection, selon un principe de coordination avec l'ensemble des communes de Le Mans Métropole.

### Patrimoine

- Remise en état du portail du cimetière.
- Installation d'un nouveau colombarium.

### Environnement

- Implantation d'ombrières sur le parking du stade et sur un des terrains de pétanque, pour engager la commune au service de la transition énergétique, dans une vision de durabilité et d'investissement pour l'avenir.



### Aménagement urbain

- Mise en place de trottoirs et éclairage public rue de la Verrière, trottoir route de Sillé et de bordures chemin du Brulay.
- Remplacement du feu tricolore.
- Remplacement des éclairages du stade par des leds et installation d'un nouveau pare-ballons.



## Budget réalisé 2024:

### FONCTIONNEMENT

*Dépenses:*  
1 268 814,99 € soit 71.78% du budget prévisionnel  
*Recettes:*  
1 867 485,68 € soit 105.65% du budget prévisionnel

### INVESTISSEMENT

*Dépenses:*  
449 171,66 € soit 53.50% du budget prévisionnel  
*Recettes:*  
191 489,29 € soit 22.81% du budget prévisionnel

# Cadre de vie

## Compostage

**Le Mans Métropole accompagne tous les habitants des communes membres de l'intercommunalité dans la pratique du compostage.**

Au nom de cet objectif, des composteurs ont été mis à disposition gratuitement et à Aigné les permanences de distribution de composteurs individuels de jardin ont eu lieu les vendredis 14, 21 et 28 mars et le samedi 22 mars, sur la place du marché. Ces temps de remise du matériel ont été enrichis de consignes et de conseils délivrés par les agents du service propreté de la métropole. Parallèlement, des ateliers de médiation ont été conduits par ces mêmes agents dans les classes de l'école. Si notre commune était déjà fortement sensibilisée aux bienfaits du compostage, cette opération a permis de compléter les connaissances des Aignéens sur cette pratique, de fournir un composteur aux administrés qui n'en avaient pas et de sensibiliser la jeune génération à des messages importants pour l'écologie et l'avenir de la planète.

### Rappelons que le compost est à la fois

- Pratique et simple: avec un processus biologique qui se déroule en deux phases et sans aucune intervention humaine (décomposition pendant 2 à 3 semaines et maturation pendant 6 à 12 mois).
- Economique: grâce à l'engrais créé pour le jardin et les plantes d'intérieur.
- Ecologique bien sûr: les déchets transformés sur place ne nécessitent ni transport, ni incinération; le compost est une alternative durable et raisonnée aux engrais chimiques; les déchets de cuisine sont transformés en matières nutritives pour les jardins, générant un équilibre, un juste retour à la terre.

### Quelques exemples de ce que vous pouvez mettre dans votre compost:

- des déchets de cuisine et de table, c'est-à-dire tous les déchets organiques: épluchures de légumes et de fruits, trognons, fanes, coquilles d'œufs, croûtes de fromages, pain, sachets de thé, marc de café...
- des déchets de jardin: feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes non montées en graines, résidus de récolte du potager, petites tailles broyées, petites quantités de reste tontes.
- des déchets de maison: plantes d'intérieur (sans la motte de

terre), mouchoirs en papier, essuie-tout, sciures et copeaux de bois non traités, litières animales, cendres de cheminée.

**Quelques conseils:** le compost apprécie la variété dans les apports; n'hésitez pas à mélanger les matières riches en azote (déchets de cuisine) avec celles riches en carbone (feuilles mortes, sciures, copeaux).

Il sera également plus réussi s'il est aéré car il a besoin d'oxygène: il suffit de le brasser deux fois par semaine.

Enfin, il faut maintenir dans votre compost un bon niveau d'humidité, ni trop humide, ni trop sec.

### Pour plus de renseignements:

Le Mans Métropole –  
service Propreté ;  
CS 40010 72039  
Le Mans Cedex 9  
02 43 47 47 60  
[www.lemansmetropole.fr](http://www.lemansmetropole.fr)

### Le guide pratique

LE COMPOSTAGE  
QUE DES AVANTAGES !



# Vie économique

## Les Petits Cabris de Pauline, des fromages de chèvre à Aigné.

**Après l'obtention d'un BTS en alternance, Pauline Portié, jeune aignéenne de 28 ans, a suivi une spécialisation de transformation fromagère, à Aurillac, pendant un an.**

### Des aides précieuses à ses débuts

Son maître d'apprentissage lui a offert ses quinze premières chèvres. C'est grâce à son père qu'elle a pu s'installer sur la ferme familiale de la Houltière. Depuis le 1er mars 2024, Pauline fabrique des fromages de chèvre avec aujourd'hui 28 caprins, 14 pour la reproduction et 14 pour la traite. C'est parce qu'elle respecte le cycle naturel de la chèvre qu'il n'y a pas de fabrication de fromages en décembre et janvier. En effet, la production de lait est interrompue et reprend après la naissance des chevreaux.

### De nouveaux points de vente en 2025

Depuis février 2025, notre jeune fromagère commercialise ses Petits cabris à la ferme dans le magasin attenant à son laboratoire flambant neuf de 100 m<sup>2</sup> le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h. Un panneau en pro-

longement de la rue de Sillé près de chez Techlazer invite à venir prendre la route de la Houltière pour une première visite. Le vendredi, c'est à Maquère qu'elle a désormais installé son étal de 16h à 19h tout en continuant sa présence au marché de La Milesse le dimanche de 9h à 12h.

### Des produits frais et naturels appréciés

Le bouche à oreille fonctionne bien, les ventes progressent et la clientèle se fidélise. « J'ai de bons retours » déclare Pauline encouragée par la satisfaction des amateurs d'un fromage frais, local et pas trop riche en matière grasse. La dégustation permet d'apprécier le goût de ses produits naturels qui varie au gré de son environnement, des saisons et de la météo. L'herbe n'est jamais tout à fait la même. Les conseils pour accommoder de différentes façons les Petits cabris frais sont aussi appréciables par exemple en dessert avec des fruits ou de la confiture. On peut aussi trouver des demi-secs et aromatisés (ail-fines herbes, paprika, échalotes, bûches cendrées) qui sont affinés au moins un mois ou du lait entier de chèvre pour fabriquer soi-même des yaourts.

### Un début d'activité prometteur

Soucieuse du bien-être animal, elle tient à autoconsommer le plus possible l'alimentation produite pour les bêtes et respecter les animaux qui ont besoin de pâturer. Quand il fait beau, elle commence donc sa journée par les sortir après la traite, puis fait du fromage tous les matins avant de s'occuper de l'entretien et des démarches administratives afin d'assurer le soir la seconde traite. Elle compte se développer encore pour atteindre un cheptel d'une cinquantaine de chèvres. Confortée par la réussite de ses premiers pas dans l'aventure, Pauline espère diversifier ses circuits de distribution et faire découvrir ses produits à tous les Aignéens. Son souhait: « Vraiment valoriser le produit à son image, un produit de qualité à un prix abordable en espérant pouvoir se dégager un salaire au bout de deux ans. ». Nous souhaitons que sa belle motivation la conduise sur le chemin de la réussite.

Commandes  
et renseignements  
au **06 32 00 70 16**  
ou par mail:  
[lespetitscabris@hotmail.com](mailto:lespetitscabris@hotmail.com)

# les Vendredi-JEUX !



Quel que soit votre âge, venez !



**Tous les vendredis soir : 20h-22h**

autour d'une boisson chaude offerte, **Salle TICKENHAM à Aigné**

Organisé par le Collectif des Habitants/MPT - Accessible à tous

**Venez seul ou accompagné / Avec ou sans vos jeux / C'est gratuit !**

Informations/Actualités/Agenda sur



**IntraMuros**